Accès aux marchés internationaux

Nouveaux droits de douane américains: ***le plafond fixé pour les droits de douane doit être respecté***

25.11.2026

D'un coup d'oeil

- L’administration américaine a publié les résultats d’une enquête menée au titre de la section 301 sur les surcapacités industrielles et a annoncé de nouvelles surtaxes douanières à l'encontre de quatorze pays. Un taux de 15% au maximum est prévu pour la Suisse
- Ces droits de douane ne sont toutefois pas encore définitifs: une consultation publique est en cours jusqu’en janvier 2027
- La Suisse ne contribue pas aux surcapacités mondiales. economiesuisse rejette les accusations des États-Unis. La Suisse doit continuer à œuvrer pour le maintien du plafond de 15% fixé dans la déclaration commune pour les produits suisses

Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a annoncé, en vertu de la section 301, de nouveaux droits de douane supplémentaires forfaitaires à l'encontre de quatorze pays au total. Outre la Suisse, les partenaires commerciaux concernés par l'enquête sont entre autres la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, le Mexique, le Vietnam, Taïwan, la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, la Norvège, Singapour, le Bangladesh et le Cambodge ainsi que l'UE.

Pour la Suisse, la proposition est d'appliquer des droits de douane pouvant atteindre 15%, y compris les droits existants. D'après l'annonce, une consultation publique est effectuée jusqu'au 5 janvier 2027. Les droits de douane définitifs seront fixés par la suite.

Les accusations de surcapacité formulées à l'encontre de la Suisse sont sans fondement

La Suisse ne contribue pas aux surcapacités mondiales. Les accusations portées par le représentant américain au Commerce (USTR) concernant des surcapacités structurelles de la Suisse dues à des interventions étatiques, telles que des subventions ou des crédits à taux réduit, sont sans fondement. La Suisse ne possède ni programme de subventions relevant de la politique industrielle destiné aux secteurs exportateurs ni entreprise publique active dans des secteurs ouverts à la concurrence. L'industrie suisse est axée sur la concurrence et produit dans un environnement de prix élevés.

Les secteurs problématiques évoqués par le représentant américain au Commerce ne concernent pas non plus la Suisse. Il mentionne entre autres l'acier, l'aluminium, les voitures, les batteries, les panneaux solaires, le ciment, les navires et les semi-conducteurs, autant de secteurs dans lesquels la surproduction soutenue par l'État fausserait le marché et porterait préjudice à l'industrie américaine. Or la Suisse n'exporte pour ainsi dire pas de produits de grande consommation dans ces domaines, uniquement des produits hautement spécialisés et à forte valeur ajoutée. L'excédent commercial avec les États-Unis est largement déterminé par les exportations de produits pharmaceutiques et d'or, et n'a rien à voir avec des surcapacités industrielles.

De plus, la Suisse n'est ni une plaque tournante ni un site de production pour des produits bon marché destinés aux États-Unis. Les échanges commerciaux

avec les États-Unis concernent principalement des produits d'origine suisse. La Suisse applique les règles d'origine internationales et veille rigoureusement à leur respect. La Suisse affiche également un excédent commercial avec la Chine: la balance commerciale a affiché en octobre un excédent de 3,2 milliards CHF.

Dans ces conditions, les milieux économiques estiment que des droits de douane supplémentaires ne sont pas justifiés sur le plan matériel.

Il faut tirer profit du délai de consultation

Für die Schweiz ist zentral, dass die Summe aller US-Zusatzzölle zusammen mit dem MFN-Zoll die im Joint Statement vereinbarte Obergrenze von 15 Prozent nicht überschreitet. Die Schweiz ist ein verlässlicher Partner der USA. Schweizer Unternehmen investieren in den USA und schaffen dort Arbeitsplätze. Davon profitieren beide Seiten – dieses gemeinsame Interesse gilt es im weiteren Dialog zu stärken.

Aus Sicht der Wirtschaft muss die Schweiz die Anhörungsfrist nun aktiv nutzen, ihre Interessen entschieden einbringen, auf der unveränderten Geltung der Zollobergrenze gemäss Joint Statement bestehen und die Handelsgespräche zügig weiterführen.

Rudolf Minsch
Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, Vice-président du comité de direction

Monica Rubiolo
Responsable du département Économie extérieure, membre de la direction élargie

Arnaud Midez
Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch